

Régularisés après trente ans !

Un couple de Kosovars, accompagné par une travailleuse sociale de la Fraternité, vient d'obtenir un permis B à seulement quelques années de la retraite. Ceci alors qu'ils vivaient et travaillaient sans autorisation en Suisse depuis plus de 30 ans !

Dans un premier temps, le Service de la population (SPOP) ne voulait pas accorder le précieux sésame et envisageait de les renvoyer au Kosovo. Mais finalement, en s'appuyant sur des photos de leurs albums et d'autres preuves, ils parviennent à prouver qu'ils vivent ici depuis toutes ces années.

Cette régularisation va leur permettre de continuer à travailler et de payer des cotisations sociales encore quelques années afin d'améliorer leur future rente AVS.

Septembre 2019 / Myriam Schwab Ngamije, travailleuse sociale à la Fraternité du CSP Vaud.